

2007-01-09

Comité Syndical du 29 01 07

Objet : Action culturelle du Pays – Axe 2 : SOUTIEN A LA PRATIQUE MUSICALE AMATEUR EXPOSITION « Clairon et crayons des gueux de la vigne » (1907)

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la politique culturelle du Pays Haut Languedoc & Vignobles repose sur trois axes de développement :

1. La Diffusion de spectacle vivant
2. Le soutien à la pratique musicale amateur
3. La mutualisation des moyens et les lieux de culture

Le soutien à la pratique musicale amateur concerne deux projets inscrits à l'avenant 2007 du Contrat, dont un porté par le Pays :

- x Le festival vigneron 1907 – 2007, projet fédérateur qui implique la création d'un spectacle illustré d'une exposition.

L'autre projet est associatif et concerne le Haut Languedoc.

Le Festival vigneron 1907 – 2007 est un festival culturel itinérant dédié à la musique d'ensemble. Plus de cent artistes amateurs sur scène encadrés par 13 intervenants professionnels, un conteur professionnel de renom et une implication massive du territoire vont faire de ce projet fédérateur un grand moment de culture et de partage.

La restitution d'une année de travail en amont se réalisera du **Samedi 26 Mai au Samedi 16 Juin** sur quatre communes du Pays : Capestang, Saint Chinian, Bédarieux et Murviel-lès-Béziers.

Le projet vise à la fois à promouvoir le travail que font les chorales du Pays déjà constituées mais aussi à les fédérer autour d'un projet commun à l'échelle du Pays et sur une thématique de l'histoire vigneronne locale qui a marqué les esprits il y a un siècle.

Le spectacle sera guidé par le conteur cévenol Jean Guers. Il interprètera le rôle d'un clairon (instrument incontournable des manifestations vigneronnes de 1907) et assurera le fil conducteur du spectacle. Pour illustrer le sens de la prestation sur scène des deux formations, une **exposition** a été montée par Rémy Castan, des éditions Tintamare. Intitulée « Clairon et Crayons des gueux de la vigne », elle sera présentée sous forme de journal, rappelant le Tocsin de 1907. Elle est composée de lithographies noir et blanc et couleur, de caricatures et de photos.

Les objectifs du projet sont les suivants :

La création d'un évènement autour des pratiques amateurs est un plus à la politique de diffusion de spectacle vivant. Cet évènement est conçu avec le même souci de qualité que les trois festivals du Pays. Ce projet de développement va permettre :

- de créer une chorale et un orchestre d'harmonie de Pays pérennes, ambition forte d'ouverture et de partage d'une passion commune
- de créer un phénomène social autour de cet évènement culturel de rencontre en mobilisant la population autour de l'histoire locale et de la commémoration des évènements de 1907
- d'apporter un encadrement professionnel aux choristes et musiciens locaux qui pratiquent déjà ou non et de leur permettre de se produire sur scène avec un grand spectacle de qualité
- de donner une dimension de festival à l'évènement avec un impact fort pour le Pays en terme de communication.

L'exposition :

20 panneaux de 80 x 120 centimètres composeront l'exposition, répartis en 4 tableaux :

- 1- Les personnages clé et le contexte historique : (en 6 panneaux)
Marcelin Albert, Ferroul, Clémenceau ; l'incompréhension entre le nord et le sud, la fraude.
- 2- Les meetings viticoles présentés sous forme ascendante et chronologique : Argeliers, Lézignan, Narbonne, Perpignan, Nîmes, Capestang, Béziers, Montpellier... (en 4 panneaux)

- 3- Les Incidents qui se sont produits (en 5 panneaux) : L'arrestation du Comité d'Argeliers, les morts, les arrestations massives de vigneronnes, l'épisode du 17^{ème} régiment à Béziers, la rencontre de Marcelin Albert et Clémenceau, les grèves administratives, les démissions des maires...
- 4- Les Conclusions : envoi du 17^{ème} à Gafsa, voyage de Marcelin Albert en Algérie accueilli en héros national, Création de la Répression des fraudes.

Deux panneaux composés d'un méli – mélo de photographies et cartes postales viendront compléter ces quatre parties.

L'exposition aura donc pour titre général, en cohérence avec le spectacle complémentaire : Clairon et Crayons des gueux de la vigne. Ce titre sera présenté comme un nom de journal, avec un numéro de panneau, un titre par tableau et un titre par panneau.

La plus value :

L'exposition que nous allons produire sera itinérante et permettra ainsi aux porteurs de projets d'animations vigneronnes du Pays d'en bénéficier gratuitement pour renforcer le contenu de leur offre. Cette exposition étant conçu pour être complémentaire au spectacle, et dans la mesure du possible, le Pays pourra assurer le lien pour faire venir en formule légère les artistes amateurs souhaitant aller plus loin dans leur implication déjà assurée aux quatre représentations du festival. Les animations labellisées par le GAL Leader + seront prioritaires.

L'action est menée en partenariat avec les écoles de musique, les deux harmonies du Pays, les Editions Tintamare, Jean Tuffou (auteur du texte du spectacle), les élus des communes accueillant un spectacle, les syndicats de producteurs les communautés de communes, le GAL Leader +, le Conseil Régional, l'ADDM 34 et le Conseil Général.

Le projet ainsi présenté au vote du Comité syndicat comprend la réalisation de l'exposition, la dégustation de vins associée au vernissage prévu le 1^{er} Février 2007 en exclusivité dans l'Hérault à Murviel-les-Béziers et l'animation du projet confiée à la mission Culture. Le Pays sera propriétaire de cette exposition.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 20 000 € pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités :

- GAL Leader +.....	16.000 €
- Autofinancement	4.000 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de cette action par le Syndicat Mixte, et autorise le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

A Saint-Chinian, le 29 janvier 2007.

Le Président
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers 12 février 2007
--